

Sous embargo
2 novembre 2018 – 10 h 30

L'Hôpital régional de Rimouski obtient la désignation à titre de centre secondaire de traitement pour les personnes victimes d'un accident vasculaire cérébral (AVC)

Rimouski, le 2 novembre 2018 – C'est avec une grande fierté que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent a reçu du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) la confirmation de la désignation de l'Hôpital régional de Rimouski à titre de centre secondaire de traitement pour les personnes victimes d'accident vasculaire cérébral (AVC).

Cette désignation survient quelques mois après l'implantation à l'Hôpital régional de Rimouski en février 2018, d'une unité spécialisée permettant aux personnes ayant subi un AVC de recevoir des soins au Bas-Saint-Laurent et ainsi d'éviter un transfert dans une autre région du Québec. Le continuum des soins offerts ainsi que tous les standards de qualité ont été évalués par une équipe du MSSS à l'occasion d'une visite dans le cadre du processus de désignation. Cette visite a également permis de souligner l'engagement du CISSS du Bas-Saint-Laurent pour doter la région d'un centre secondaire de qualité.

L'ajout de ce service contribue notamment à assurer un meilleur suivi aux personnes qui ont eu un AVC en proposant des soins et services pour la réadaptation en phase aiguë, en phase de réadaptation post-AVC, en phase de réintégration et de maintien dans la communauté.

Équipe interdisciplinaire et statistiques

Composé de 10 lits, les patients de cette unité dédiée peuvent compter sur l'expertise de neurologues et d'une équipe spécialisée interdisciplinaire accessible 7 jours sur 7 pour répondre à leurs besoins. En 2014-2015, le nombre de patients ayant subi un AVC dans le Bas-Saint-Laurent est de 377 dont 264 ont été hospitalisés pour une durée moyenne de 7 à 10 jours.

«Reconnaître rapidement les facteurs de risques et prendre en charge le client le plus rapidement possible accroît considérablement les chances de réduire les effets néfastes conséquents à l'AVC. Et, nous savons qu'une prise en charge rapide du patient diminue de 50 % les risques de récurrence » de dire Dr François Delisle, neurologue au CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Investissement du CISSS

L'ensemble des coûts du projet pour l'implantation de cette unité est de 910 000 \$ et, annuellement, un budget de 744 000 \$ y est consacré pour les ressources humaines et le matériel ou équipement utilisés pour le bon fonctionnement de l'ensemble de ce service.

Une cause importante de décès

L'AVC est l'une des premières causes de décès au Canada et la troisième au Québec. Il s'agit de la première cause de handicap chez les adultes. Plusieurs conservent des

séquelles importantes et éprouvent même à long terme des besoins particuliers résultant de l'accident. Des taux élevés de mortalité et de morbidité y sont associés. Considérant qu'il s'agit d'une maladie liée à l'âge, l'incidence double tous les 10 ans. Le Bas-Saint-Laurent compte une population de plus de 200 000 personnes et les perspectives démographiques laissent entrevoir une augmentation importante pour les groupes d'âge les plus à risques de subir un AVC, soit les 75 ans et plus.

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget de plus de 709 M\$, le CISSS emploie quelque 7500 employés, peut compter sur 582 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

- 30 -

Renseignements

Ariane Doucet-Michaud

Conseillère-cadre aux communications stratégiques

à la présidence-direction générale et relations avec les médias

418 734-2112 (bureau)

418 318-4751 (cellulaire)

ariane.doucet.ciSSSbsl@SSSS.gouv.qc.ca

www.ciSSS-bsl.gouv.qc.ca